

Les subsides

l'Ouest, même les États-Unis—l'Amérique de Ronald Reagan—ont un impôt minimal. Il est temps que les riches canadiens paient leur part. Pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas imposé un impôt minimal?

Il y avait une autre option. Nous avons proposé, comme cela se passe dans d'autres pays, que toutes les entreprises qui bénéficient d'impôts reportés, impôts qu'ils doivent aux Canadiens, devraient payer un certain intérêt sur ce qu'ils doivent tout comme les autres contribuables. Le gouvernement aurait ainsi récupéré quelque millions de dollars.

Nous avons également fait une proposition relativement à l'Accord de l'Ouest. Nous approuvons l'Accord de l'Ouest et les dispositions qui accordent de nouvelles sources de revenus aux provinces productrices. C'est parfaitement justifiable et cela s'imposait depuis longtemps. Mais pourquoi donner aux pétrolières multinationales des avantages inespérés? Pourquoi leur concéder des millions de dollars pour le pétrole déjà découvert?

L'autre option que nous avons présentée monsieur le Président, est la suivante: Au lieu d'élargir les échappatoires dans le domaine de l'impôt sur les gains en capital au profit des contribuables à revenu élevé, laissons les choses telles quelles. Nous économiserons ainsi des millions de dollars. Enfin, nous avons proposé de rétablir pour le contribuable à revenu élevé les taux d'imposition qui prévalaient avant le budget de 1982 présenté par les libéraux. Rétablissons simplement les taux les plus élevés et nous gagnerons ainsi encore quelques millions de dollars.

Monsieur le Président, ces cinq options, si elles étaient mises en place nous procureraient entre 4 et 5.5 milliards de dollars. Ce sont des options réelles, sérieuses. Elles contribueraient à rendre notre système fiscal plus juste; elles contribueraient aussi à stimuler l'économie, elles se comparent à ce qui existe déjà dans la plupart des autres démocraties; une chose importante, dans le contexte du présent débat, les retraités continueraient de toucher intégralement leur pension au taux indexé de sorte qu'ils pourraient continuer à vivre décemment. Mais, monsieur le Président, les conservateurs ont rejeté cette proposition.

Je veux le redire par votre intermédiaire au premier ministre, monsieur le Président, ce n'est pas une, ni deux ni trois options que vous aviez, mais cinq options. Et au moment crucial, monsieur le premier ministre, quand vous avez eu à choisir, vous avez choisi en fonction d'une minorité et pas l'inverse. Vous avez préféré les riches aux retraités et pour cette raison vous méritez que la Chambre des communes vous couvre d'opprobres.

Des voix: Bravo!

M. Broadbent: Pour terminer, monsieur le Président, j'aurais une dernière observation au sujet de la motion et de l'orientation invraisemblable que le gouvernement se propose de prendre, orientation qui fait ressortir trois caractéristiques du gouvernement actuel: son manque de sincérité, son insensibilité et enfin son intransigeance. C'est un jugement très sévère, monsieur le Président, mais nous ne sommes pas ici pour ménager nos mots. Nous devons être justes, mais fermes et explicites dans nos jugements. Je veux que des membres du parti ministériel répondent à ces accusations parce qu'elles sont graves. J'affirme que le gouvernement n'est pas sincère

parce que, de passage à Sherbrooke, le premier ministre du Canada...

[Français]

... à Sherbrooke il a promis aux retraités de notre pays de continuer l'indexation des pensions. Mais aussi, dans le même discours, le 25 juillet, il a indiqué que comme premier ministre il veut consulter les pensionnés, les retraités, concernant les changements dans l'avenir pour les pensions.

[Traduction]

Il avait dit que le premier ministre maintiendrait l'indexation et que les retraités seraient consultés au sujet de toute modification future de leurs pensions. Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, responsable de ce domaine, a affirmé lui-même dans un document, en juin, que le gouvernement du Canada ne toucherait pas aux pensions. Nous savons tous ce qui est arrivé. Nous savons que le gouvernement conservateur a fait fi de toutes ses promesses.

Je vais vous citer deux exemples qui illustrent l'insensibilité du gouvernement. La semaine dernière, le ministre des Finances a affirmé, d'une part qu'il n'y avait pas assez de riches au Canada—ce qui est une manière d'être insensible—et d'autre part, de passage à Québec il y a quelques jours, il a fait une proposition qui devrait enrichir les riches. Il a dit que nous ne pouvions plus indexer pleinement les pensions, en revanche il songeait à un régime d'indexation pour les investisseurs. Jusqu'où peut aller l'insensibilité? L'autre jour, le premier ministre répondant à une question au sujet des pensions, a eu l'audace de citer l'exemple des ventes de voitures. Il s'attend, je suppose, que la moitié des retraités qui vivent dans la pauvreté et les 200,000 autres qui les auront bientôt rejoints, s'achètent des voitures. Quelle grande sensibilité!

Le gouvernement s'est montré extrêmement intransigeant et presque tous les Canadiens ont manifesté leur opposition à sa façon d'agir. Si le gouvernement veut écouter, il est grand temps. Les trois premiers ministres des provinces de l'Atlantique se sont prononcés contre cette mesure. Les législateurs du Québec et du Manitoba sont en désaccord avec le gouvernement. Des Tories partout au Canada sont contre. Les pensionnés sont contre. Les membres de mon caucus ont présenté à la Chambre des communes plus de 10,000 noms apposés à des pétitions émanant des Canadiens de l'Atlantique au Pacifique qui affirment être opposés aux projets du gouvernement.

• (1200)

Il est temps que le gouvernement écoute ce que les Canadiens ont à dire. Même les hommes d'affaires se sont joints aux autres. Ils donnent tort au gouvernement. Inutile de consulter durant une autre semaine, un autre mois ou une autre année; il suffit d'écouter ce que les Canadiens disent actuellement. S'il écoute ce message, à la fin du débat, il avouera qu'il s'est trompé et redonnera aux pensionnés ce qu'ils méritent, soit des pensions pleinement indexées.

M. Gagnon: Monsieur le Président, j'ai écouté avec intérêt le plaidoyer passionné que nous venons d'entendre, réclamant l'annulation de la désindexation partielle. Il me semble que la prémisse fondamentale des députés libéraux et néo-démocrates est double. Tout d'abord, à 65 ans, on a le droit de toucher des prestations versées à même les deniers publics. En deuxième lieu, la richesse est créée comme par enchantement. Le chef du NPD (M. Broadbent) a parlé de l'inégalité. Il pourrait peut-